

# PRATIQUES LOCALES

MILIEUX NATURELS

**Smage des Gardons (Gard) • 125 communes • 100 000 hab.**

## A l'attaque des variétés de plantes invasives qui étouffent la rivière

Le syndicat mixte mène campagne contre la jussie et la renouée du Japon, qui colonisent le Gardon. Enjeu: intervenir avant que l'implantation des végétaux ne devienne irréversible.

Depuis 2011, le syndicat mixte d'aménagement et de gestion équilibrée (Smage) des Gardons investit 690 000 euros par an pour retirer des espèces végétales envahissant la rivière, comme la jussie ou la renouée du Japon. « Ces variétés, initialement vendues en jardinerie comme plantes d'ornement, ont toutes les caractéristiques appréciées des aquariophiles – particuliers ou collectivités: très décoratives, elles nécessitent peu d'entretien et se développent rapidement », explique Etienne Retailleau, directeur adjoint du syndicat.



SMAGE DES GARDONS

**Absente il y a huit ans, la jussie est aujourd'hui disséminée sur 70 kilomètres en aval du Gardon, altérant la qualité de l'eau.**

### Détection précoce

François Jourdain, technicien de rivière, indique que « certains s'en débarrassent parfois en vidant l'aquarium ou les déchets dans la rivière, pour que les plantes continuent à vivre en milieu naturel ». Or, leur volume peut doubler en trois semaines et couvrir des plans d'eau, des rivières à cours lent, berges, amonts de seuils, fossés, prairies humides, etc.

Absente il y a huit ans, la jussie est aujourd'hui disséminée sur 70 kilomètres en aval du Gardon.

« En se décomposant l'hiver, elle forme des dépôts organiques qui se tassent, se solidifient et bouchent progressivement la rivière », décrit Etienne Retailleau. En recouvrant les sites, ces herbiers exercent un impact sur la navigation, l'agriculture et la pêche. En abaissant le taux d'oxygène et le pH (potentiel hydrogène), ils altèrent aussi la qualité de l'eau. D'où l'impératif d'agir au plus tôt. Tablant sur

la « détection précoce », le Smage développe un plan de gestion (2011-2017) visant à intervenir dès la première année d'implantation. « Nous avons défini des priorités sur les espèces les plus invasives, pour que ne soit pas atteint un stade techniquement et financièrement irréversible », expose François Jourdain.

Le syndicat, maître d'œuvre des travaux, mène des campagnes estivales d'arrachage mécanique et manuel des tiges et des rhizomes de la jussie. « Nous n'éradiquons pas, mais nous parvenons à faire régresser la plante pour limiter son impact », observe le technicien. Présente en amont du Gardon, la renouée du Japon fait, cette année, l'objet de travaux sur un tronçon de 20 kilomètres: ses rhizomes sont extraits à la pelle mécanique, broyés puis ensevelis et laissés à une lente dégradation. D'autres espèces (houblon japonais, berce du Caucase,

### COÛT DE L'OPÉRATION

**690 000 € par an depuis 2 ans, financés par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le syndicat mixte départemental et le Feder (80%) ainsi que le Smage des Gardons (20%).**

### CONTACT

**François Jourdain, technicien de rivière. Tél.: 04.66.21.73.77.**

myriophylle du Brésil) sont pour l'instant sujets d'observation.

Le plan de gestion comprend aussi un volet « animation-sensibilisation ». L'enjeu est de développer la « détection participative ». « Tout citoyen peut être un observateur à même de nous aider à détecter une colonisation et à engager des actions d'autant plus efficaces et moins coûteuses qu'elles sont précoces », souligne Etienne Retailleau. D'ici le début 2014, les pêcheurs, chasseurs, naturalistes, randonneurs... disposeront d'un site internet présentant, notamment, une dizaine d'espèces invasives présentes sur le territoire et une cartographie interactive. « Chacun pourra y mentionner le lieu de son observation, nous contacter au moindre doute ou échanger avec un spécialiste », précise François Jourdain.

### A grande échelle

S'appuyant également sur un prestataire chargé de rencontres avec le public, les élus, les jardinerie (où la jussie est interdite à la vente depuis 2007), le Smage et les autres gestionnaires de cours d'eau mettent en place une surveillance à l'échelle d'un bassin versant couvrant 2 000 kilomètres carrés. *Myriem Lahidely*

## Le commerce ou les cours d'eau ?

En 2013, le Smage a intégré le groupe de travail sur les invasions biologiques en milieu aquatique, constitué d'un panel d'experts très divers – du chercheur en biologie au gestionnaire des milieux en passant par le sociologue. Objectif: acquérir puis diffuser les connaissances auprès des gestionnaires des cours d'eau. « La quasi-totalité des espèces invasives est encore vendue en jardinerie alors que leur gestion coûte des centaines de milliers d'euros par an de deniers publics, s'agace Jacques Layre, maire de Cassagnoles et président du Smage. Seule la connaissance peut aider nos élus à prendre à bras-le-corps le problème et se placer dans une logique de bassin. Si on laisse faire, la pêche deviendra impraticable. »